

Fiche outil 4 : Définir les plans d'actions, leurs modalités de mise en œuvre et d'évaluation

(pré-rentrée - Année N du projet d'école)

Pourquoi ?

- Il s'agit de
 - rendre **concrets** et **réalisables** les objectifs prioritaires sur lesquels les enseignants se sont accordés,
 - choisir **les stratégies** et les dispositifs de mise en œuvre permettant d'atteindre les objectifs fixés.
- Chaque objectif retenu peut ainsi induire plusieurs actions qui prennent en compte les ressources matérielles, financières et humaines tout en s'inscrivant dans le cadre de la réglementation.
- Les actions envisagées ont pour but, après analyse de la situation, de rechercher les solutions les plus adéquates localement et conformes aux orientations nationales, académiques et départementales.

Comment ?

- Les actions retenues doivent permettre une meilleure organisation des enseignements. Pour chacune d'entre elles, il convient de s'interroger sur :
 - la cohérence : le rapport entre l'analyse, les objectifs, les compétences élèves, les 3 axes du projet d'école et l'action ;
 - les stratégies d'accompagnement à développer par l'équipe enseignante pour garantir cette cohérence ;
 - les modalités de mise en œuvre des actions : cycles ou classes concernés, période, moyens nécessaires ;
 - les effets attendus et les résultats observables qui permettront de mesurer ou d'apprécier les avancées réalisées ; anticiper les outils utilisés et la fréquence d'évaluation retenue.

Organisation du travail

Instance ou personnes concernées

Le conseil des maîtres ou le conseil de cycle.

Tâches à accomplir au cours de la réunion

- Etablir une liste d'actions convergentes correspondant aux objectifs définis et que l'école a la volonté d'accomplir.
- Détailler chaque action retenue ou groupe d'actions correspondant au même objectif.
 - ▶ *support à renseigner* : Dans TBE - [Projet d'école - Fiche synthèse projet d'école](#)
Hors TBE - [Plan d'actions à compléter en parallèle](#)

Déroulement possible de l'animation

- Hiérarchiser les actions correspondant aux objectifs du projet d'école ou de réseau d'écoles.
- Elaborer un descriptif pour chaque action retenue : objectifs et stratégies rencontrant le consensus de l'équipe, compétences élèves activées, modalités de mise en œuvre prenant en compte les moyens et ressources disponibles, modalités d'évaluation.
- Référencer les actions prévues aux 3 axes académiques.

Conseils

L'animateur de la séance doit :

- préciser ce que l'on entend par **action** : les actions sont des moyens d'atteindre les objectifs définis précédemment. Elles concernent **prioritairement l'amélioration de la réussite scolaire des élèves** dans un contexte de pratiques pédagogiques partagées.
- veiller à ce que les propositions d'actions soient **réalisables** et **pertinentes** par rapport à la situation spécifique de l'école :
 - définir un plan d'actions cohérent avec un nombre raisonnable d'actions,
 - s'assurer de la cohérence entre les différentes actions afin d'éviter leur dispersion ou leur juxtaposition entre les différentes classes du cycle
 - vérifier que les actions proposées recouvrent bien les compétences visées et servent l'objectif retenu.
- prévoir pour chaque action, avec l'ensemble de l'équipe enseignante :
 - une programmation dans le temps (échancier),
 - une **évaluation**, à intervalles réguliers, en précisant les outils utilisés.

Repères et documents

Repères

■ A propos des stratégies à développer au sein de l'école

Les actions peuvent être très diverses. Cependant, il est important d'engager l'équipe enseignante dans une réflexion sur les stratégies d'accompagnement à développer.

Des stratégies possibles :

- Autour des parcours scolaires des élèves
 - construire des programmations de cycle dans certains champs disciplinaires ;
 - anticiper la cohérence des outils utilisés par les élèves à l'école et au collège (PEAC, ...) ;
 - organiser l'emploi du temps, mettre en place des décloisonnements pour améliorer certaines compétences élèves, pour dynamiser l'ensemble des compétences de l'équipe ;
 - définir un parcours d'élève (culturel, sportif, citoyen, ...) ;
 - harmoniser les démarches pédagogiques, les pratiques d'évaluation au sein de l'école ; les partager avec le collège ;
 - construire des outils d'évaluation (en langue orale, etc...) ;
 - affermir les liaisons maternelle/élémentaires, cycle 2/cycle 3, et école/collège ;
 - ...
- Autour des parcours personnalisés des élèves
 - mettre en œuvre la différenciation pédagogique dans les classes ;
 - apporter des réponses à la difficulté au niveau de l'école : en prévention, repérage, mobilisation de dispositifs variés (tutorat, groupe de besoins, décloisonnement, maître supplémentaire), complémentarité des APC, cohérence avec la prise en charge du RASED, ...) ;
 - favoriser les projets d'inclusion pour les élèves à besoins particuliers ;
 - mettre les dispositifs d'aide et les parcours des élèves en difficulté en cohérence ;
 - ...

• Autour de la vie scolaire

- partager les règles vie communes ;
- harmoniser les exigences et les attitudes de l'équipe pédagogique ;
- veiller à une cohérence des temps scolaires et périscolaires ;
- rechercher une sensibilisation commune chez les élèves : travailler sur des thèmes transversaux : violence, différence, respect... ; travailler en groupes multi-âges autour de projets ; mettre en place un conseil d'école d'enfants ;
- améliorer, renforcer la liaison école famille : modalités de communication des informations, des cahiers des élèves, des livrets scolaires ;
- améliorer, renforcer le lien avec les collectivités territoriales : rechercher lien et cohérence entre le projet d'école et le projet éducatif territorial (PEDT) ;
- solliciter une formation commune pour les enseignants d'un même cycle, de l'école ou du réseau ;
- ...

Le **travail d'équipe** est à encourager. L'équipe enseignante en précisera les modalités de fonctionnement : nombres de concertations prévues, répartition des tâches, compétences spécifiques des enseignants, planning des interventions, mutualisation des supports ou documents, formations souhaitées.

■ **A propos des modalités d'évaluation des actions**

Dès la conception du plan d'actions, les modalités d'évaluation sont à anticiper pour chaque action.

L'équipe enseignante déterminera les critères d'observation et de suivi de l'action :

- réalisation de l'action : réalisation effective de l'action, respect de l'échéancier ;
- effets attendus sur les apprentissages des élèves : identification des compétences élèves à suivre et évolution de leur degré de maîtrise par les élèves ;
- effets attendus sur les pratiques des enseignants : identification des pratiques à mettre en place ou à faire évoluer, suivi de leur niveau de réalisation et de maîtrise ;
- effets sur les indicateurs retenus pour le projet d'école : suivi de l'évolution des indicateurs année par année, comparaison avec la valeur cible, le cas échéant.

Tous ces éléments seront appréciés d'un point de vue qualitatif et/ou quantitatif et contribueront à l'évaluation annuelle des actions du projet d'école.

Documents

- [Extrait de plans d'actions](#)
- [Exemple de fiche synthèse renseignée](#)

Nom de l'école
 Adresse
 Commune
 Téléphone
 Code établissement
 Adresse électronique
 Secteur de collège

PROJET D'ÉCOLE OU DE RÉSEAU 2015 / 2018
FICHE SYNTHÈSE Rentrée 2015



Objectif n°1 :

Axe du projet REP,REP+ auquel l'objectif se réfère :

Indicateur(s) :

Valeur de départ : **Valeurs intermédiaires :** **Valeur cible :**

Actions prévues	Classes ou cycles impliqués	Axe(s) projet d'école (*)	Echéancier				
			Action pérenne	Action prévue en 15 16	Action prévue en 16 17	Action prévue en 17 18	Action terminée
<i>Numéroter l'action ; donner l'intitulé ; préciser brièvement l'intention de l'action prévue. Etablir le lien avec les autres projets (projet d'éducation prioritaire, programme d'actions école collège, PEAC, volet pédagogique du projet de sortie culturelle, etc ...). Par exemple :</i>							
<i>1 Discussions à visée philosophique Apprendre à écouter autrui, formuler, justifier et faire évoluer son point de vue à l'issue d'une discussion argumentée.</i>	Cycles 2-3	1-2 et 3	X				
<i>2 Soutien et accompagnement des élèves en difficulté Mise en synergie de l'aide proposée en classe avec celle prévue par les différents dispositifs. Voir projet d'éducation prioritaire, fiche action APC et programme d'action école collège</i>	Cycles 2-3-6ème	1-2 et 3	X				

Objectif n°2 :

Axe du projet REP,REP+ auquel l'objectif se réfère :

Indicateur(s) :

Valeur de départ : **Valeurs intermédiaires :** **Valeur cible :**

Actions prévues	Classes ou cycles impliqués	Axe(s) projet d'école (*)	Echéancier				
			Action pérenne	Action prévue en 15 16	Action prévue en 16 17	Action prévue en 17 18	Action terminée

Objectif n°3 :

Axe du projet REP,REP+ auquel l'objectif se réfère :

Indicateur(s) :

Valeur de départ : **Valeurs intermédiaires :** **Valeur cible :**

Actions prévues	Classes ou cycles impliqués	Axe(s) projet d'école (*)	Echéancier				
			Action pérenne	Action prévue en 15 16	Action prévue en 16 17	Action prévue en 17 18	Action terminée

Légende :

- (*)
- Axe 1** Assurer la mise en œuvre des programmes et la maîtrise du socle de compétences, de connaissances et de culture
 - Axe 2** Prendre en compte les besoins particuliers des élèves : difficultés et réussites
 - Axe 3** Garantir la cohérence des enseignements et la continuité des parcours d'apprentissages de la maternelle au collège

Avis de l'inspecteur(trice) de l'éducation nationale de la circonscription sur la conformité du projet :

Date :

Avis du conseil d'école ou du conseil de réseau :

Date :

Agrément du projet par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale :

Date :

Document à renseigner dans TBE

Nom de l'école
 Adresse
 Commune
 Téléphone
 Code établissement
 Adresse électronique
 Secteur de collège

PROJET D'ÉCOLE OU DE RÉSEAU 2015 / 2018



FICHE SYNTHÈSE Rentrée 2015

Objectif n°1 :

Axe du projet REP,REP+ auquel l'objectif se réfère :

Indicateur(s) :

Valeur de départ : **Valeurs intermédiaires :** **Valeur cible :**

Actions prévues	Classes ou cycles impliqués	Axe(s) projet d'école (*)	Echéancier				
			Action pérenne	Action prévue en 15 16	Action prévue en 16 17	Action prévue en 17 18	Action terminée

Objectif n°2 :

Axe du projet REP,REP+ auquel l'objectif se réfère :

Indicateur(s) :

Valeur de départ : **Valeurs intermédiaires :** **Valeur cible :**

Actions prévues	Classes ou cycles impliqués	Axe(s) projet d'école (*)	Echéancier				
			Action pérenne	Action prévue en 15 16	Action prévue en 16 17	Action prévue en 17 18	Action terminée

Objectif n°3 :

Axe du projet REP,REP+ auquel l'objectif se réfère :

Indicateur(s) :

Valeur de départ : **Valeurs intermédiaires :** **Valeur cible :**

Actions prévues	Classes ou cycles impliqués	Axe(s) projet d'école (*)	Echéancier				
			Action pérenne	Action prévue en 15 16	Action prévue en 16 17	Action prévue en 17 18	Action terminée

Légende :

- (*)
- Axe 1** Assurer la mise en œuvre des programmes et la maîtrise du socle de compétences, de connaissances et de culture
 - Axe 2** Prendre en compte les besoins particuliers des élèves : difficultés et réussites
 - Axe 3** Garantir la cohérence des enseignements et la continuité des parcours d'apprentissages de la maternelle au collège

Avis de l'inspecteur(trice) de l'éducation nationale de la circonscription sur la conformité du projet :

Date :

Avis du conseil d'école ou du conseil de réseau :

Date :

Agrément du projet par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale :

Date :

Document à renseigner dans TBE



PLAN D'ACTIONS

Objectif n° ... du projet d'école ou de réseau 2015 - 2018 :

.....L'objectif prioritaire vise à répondre aux fragilités et difficultés repérées chez les élèves et dans l'école.
 Il permet d'orienter et de mettre en cohérence les actions et stratégies d'accompagnement. (intitulé)

.....(axe du projet de réseau REP REP+ auquel l'objectif se réfère)

Indicateur(s) : <i>données chiffrées significatives ou caractéristiques de l'école</i>	Indicateur(s) :
Valeur de départ : <i>se référer au tableau des indicateurs</i>	Valeur de départ :
Valeurs intermédiaires : <i>évolution de l'indicateur au cours du projet d'école</i>	Valeurs intermédiaires :
Valeur cible fin 2018 : <i>valeurs significatives ou caractéristiques au regard des données de référence (départementale, circonscription, école, ...) et du contexte scolaire</i>	Valeur cible fin 2018 :

Déclinaison de l'objectif retenu et Stratégies d'accompagnement (pour les enseignants)	Compétences visées (pour les élèves)	Mise en œuvre des actions prévues cycles ou classes concernés	Axe(s) projet d'école (*)	Echéancier					Modalités d'évaluation des compétences (axes 1-2) des objectifs visés (axe3)
				action pérenne	action prévue en 15-16	action prévue en 16-17	action prévue en 17-18	Action terminée	
<p>Objectifs d'enseignement L'objectif prioritaire est décliné en objectifs d'enseignement déterminé par l'équipe pédagogique au regard des programmes et du socle.</p> <p>Stratégies d'accompagnement L'objectif prioritaire est décliné en stratégies d'accompagnement : pratiques communes ou progressives de l'équipe pédagogique permettant de garantir la cohérence des parcours scolaires des élèves (organisations pédagogiques spécifiques, partenariat, programmations et progressions, outils communs, modalités de travail en équipe de cycle, liaison inter cycles, formations,..).</p>	<p>Compétences élèves à développer pour atteindre l'objectif visé</p> <p>Compétences reportées dans les livrets scolaires, en cohérence avec les programmes et le socle commun.</p>	<p>Choix d'actions pertinentes en regard de l'objectif visé, des indicateurs retenus et des compétences élèves.</p> <p>Détailler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - intitulé de l'action, domaine, classes ou cycles concernés, période retenue - modalités de mise en œuvre - moyens nécessaires : outils, travail en équipe, projet supports (acmisa, ...), formation souhaitée 	<p>Indiquer l'axe ou les axes au(x)quel(s) l'action se réfère</p> <p>Les 3 axes ne doivent pas nécessairement être repris pour chaque action</p>						<p>Evaluation quantitative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des compétences élèves (résultats obtenus aux évaluations, validation des compétences dans les livrets scolaires, le socle commun) - des indicateurs (évolution de l'indicateur en référence à la valeur de départ et la valeur cible que s'est fixée l'école). <p>Evaluation qualitative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - observations, effets constatés, participation, investissement, intérêt, ...
<p>Objectifs d'enseignement</p> <p>Stratégies d'accompagnement</p>									<p>Préciser les outils utilisés et la fréquence d'évaluation retenue.</p>



PLAN D'ACTIONS

Objectif n° ... du projet d'école ou de réseau 2015 - 2018 :

..... (intitulé)

.....(axe du projet de réseau REP REP+ auquel l'objectif se réfère)

Indicateur(s) :	Indicateur(s) :
Valeur de départ :	Valeur de départ :
Valeurs intermédiaires :	Valeurs intermédiaires :
Valeur cible fin 2018 :	Valeur cible fin 2018 :

Déclinaison de l'objectif retenu et Stratégies d'accompagnement (pour les enseignants)	Compétences visées (pour les élèves)	Mise en œuvre des actions prévues cycles ou classes concernés	Axe(s) projet d'école (*)	Echéancier					Modalités d'évaluation des compétences (axes 1-2) des objectifs visés (axe3)
				action pérenne	action prévue en 15-16	action prévue en 16-17	action prévue en 17-18	Action terminée	
Objectifs d'enseignement Stratégies d'accompagnement									
Objectifs d'enseignement Stratégies d'accompagnement									
Objectifs d'enseignement Stratégies d'accompagnement									

(*)
Axe 1 : Assurer la mise en œuvre des programmes et la maîtrise du socle de compétences, de connaissances et de culture
Axe 2 : Prendre en compte les besoins particuliers des élèves : difficultés et réussites
Axe 3 : Garantir la cohérence des enseignements et la continuité des parcours d'apprentissages de la maternelle au collège

Objectif n° 1 du projet d'école ou de réseau 2014-2017 :

Mieux maîtriser les connaissances et les compétences dans le domaine de la langue et des mathématiques.

Axe du projet de réseau REP, REP+ auquel l'objectif se réfère : à compléter

Indicateur(s) : Taux de PPRE (élèves en difficultés importantes en français et mathématiques par rapport au nombre d'élèves au cycle 2 et au cycle 3

Valeur de départ : **Cycle 2:** 29,6 %(Ecole A), 6,66%(Ecole B) **Cycle 3:** 21,9 % (Ecole A), 13,33%(Ecole B)

Indicateur(s) : Maths - Taux de maîtrise de la compétence savoir organiser les données d'un problème en vue de sa résolution

Valeur de départ : **Cycle 2:** 52%(Ecole A), 41%(Ecole B) **Cycle 3:** 47% (Ecole A), 38%(Ecole B)

Valeur cible fin 2017 : **Cycle 2:** 62%(Ecole A), 52%(Ecole B) **Cycle 3:** 60% (Ecole A), 50%(Ecole B)

Déclinaison de l'objectif retenu Stratégies d'accompagnement (pour les enseignants)	Compétences visées (pour les élèves)	Mise en œuvre des actions prévues Cycle(s) ou classe(s) concerné(s)	Axe(s) projet d'école (*)	Echéancier				Modalités d'évaluation
				action prévue en 14-15	action prévue en 15-16	action prévue en 16-17		
<p>Objectif d'enseignement : Amener les élèves à écrire sans erreur un texte en respectant l'orthographe lexicale et grammaticale.</p>	<p>Ecrire sans erreur sous la dictée un texte de 5 à 10 lignes en mobilisant les connaissances acquises. (compétences communes au cycle 3 détaillées dans les livrets scolaires)</p>	<p>1) Marathon orthographique <u>Cycle concerné</u> : toutes les classes du cycle 3 <u>Modalités de mise en œuvre</u> : - dictées de mots, dictées négociées - transformation de texte - métalangage</p>	1,2 et 3	X				<p>Résultats aux 3 courses du marathon Amélioration de la maîtrise des compétences orthographiques (livrets scolaires)</p>
<p>Objectif d'enseignement : Rendre les élèves capables de lire des œuvres intégrales en autonomie ou avec l'aide de l'enseignant</p> <p>Stratégies d'accompagnement : Ces deux actions concernent la maîtrise de la langue: au cycle 2, l'accent sera mis sur la lecture. au cycle 3, tout en continuant à investir le domaine de la lecture, l'accent sera mis sur la maîtrise de l'orthographe.</p>	<p>Lire silencieusement un texte littéraire ou documentaire et le comprendre, reformuler, résumer, répondre à des questions sur ce texte. Adapter son comportement de lecteur aux difficultés rencontrées : notes pour mémoriser, relecture, demande d'aide, ... Rendre compte des œuvres lues, donner son point de vue à leur propos. Participer à un débat de manière argumentée. Lire à haute voix avec fluidité et de manière expressive un extrait.</p>	<p>2) Défi lecture (Ecole A), Prix des Incorruptibles (Ecole B) <u>Cycle concerné</u> : toutes les classes du cycle 2 <u>Modalités de mise en œuvre</u> : en classe, lectures individuelles ou collectives rencontres annuelles avec les élèves des autres écoles, participation à un vote national (Incorruptibles)</p>	1,2 et 3	X				<p>Participation et investissement des élèves lors des prêts de livres dans les classes et à l'occasion des rencontres. Amélioration de la maîtrise des compétences communes en lecture et littérature (livrets scolaires)</p>
<p>Objectif d'enseignement : Encourager les élèves à développer</p>	<p>Rallye mathématique</p>	<p>3) Rallye Mathématique <u>Cycles concernés</u> : toutes les classes</p>	1, 2	X				<p>Résultats aux épreuves finales du tournoi</p>

différentes procédures de recherche. Stratégies d'accompagnement : Varier les modalités de travail avec les élèves au sein de la classe et dans le réseau. Apporter des aides spécifiques aux élèves en difficulté (PPRE) en classe, en APC**, ...		du cycle 2 et 3 <u>Modalités de mise en œuvre :</u> - jeux de logique et du "compte est bon" - travaux dans les classes - tournoi au niveau du RRS					Amélioration des compétences concernées par le Rallye mathématiques dans les livrets scolaires.
Objectifs d'enseignement : En conjugaison et en orthographe, faire prendre conscience de ses procédures et de sa réflexion, savoir les oraliser et les améliorer. Stratégies d'accompagnement : Cette action est mise en œuvre dans le cadre d'une réflexion du conseil école / collège. Elle prend appui également sur le dispositif "plus de maître que de classe". Elle concerne prioritairement la conjugaison et les accords dans la phrase. Intégrer des pauses méthodologiques dans les séances d'orthographe et de conjugaison.	Connaître les personnes, les règles de formation et les terminaisons des temps étudiés. Conjuguer aux temps et modes étudiés les verbes étudiés. Conjuguer les verbes non étudiés en appliquant les règles apprises. Connaître et appliquer les règles d'accord : - du verbe avec son sujet, - du déterminant avec le nom, - du nom avec l'adjectif, - du participe passé dans les verbes construits avec être, - du participe passé dans les verbes construits avec être ou avoir (cas où le COD est placé après le verbe). Acquérir des automatismes.	5) Mettre la métacognition au service des apprentissages: <u>Cycle concerné :</u> 3 <u>Modalités de mise en œuvre :</u> Mise en œuvre de travaux différenciés en petits groupes, d'ateliers orthographiques (maître plus, maître spécialisé, SCE, CPC) Déroulement des séances (pause méthodologique, travail de métacognition avec les élèves)	1,2 et 3	X			Amélioration de l'orthographe dans les écrits des élèves. Amélioration des compétences consignées dans les livrets scolaires relatives à la conjugaison et aux accords dans la phrase. Impact des pauses méthodologiques et du travail métacognitif des élèves sur la maîtrise des automatismes en conjugaison et en orthographe.
Objectifs d'enseignement : Améliorer les résultats en lecture, étude de la langue et en mathéma-	Les compétences travaillées dans les PPRE, les projets de suivi RASED, les livrets scolaires et paliers du socle.	6) Soutenir et accompagner les élèves en difficulté par des interventions différenciées:	1,2 et 3	X			Résultats aux évaluations départementales lecture CP Résultats aux évaluations

<p>tiques.</p> <p>Stratégies d'accompagnement : Mise en synergie de l'aide proposée en classe avec celle prévue par les différents dispositifs. Au cycle2, les élèves sont pris en charge par le RASED. Au cycle 3, ils sont pris en charge dans le cadre du dispositif de soutien Education Prioritaire. Au CM1 et CM2, ils sont pris en charge dans le cadre du renforcement de liaison CM2/6ème.</p>		<p><u>Cycles concernés</u> : cycle 2 et 3</p> <p><u>Modalités de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - RASED - Soutien Education Prioritaire** - Liaison CM2/6ème** 						<p>dans les classes</p> <p>Amélioration des compétences élèves dans les PPRE, les livrets scolaires</p> <p>Augmentation du nombre de validation des paliers 1 et 2 du Socle commun de connaissances, de compétences en français et mathématiques</p>
--	--	---	--	--	--	--	--	--

** voir programme d'action école/collège
 voir projet d'éducation prioritaire
 voir le dispositif APC

(*) **Axe 1** : Assurer la mise en œuvre des programmes et la maîtrise du socle de compétences, de connaissances et de culture
Axe 2 : Prendre en compte les besoins particuliers des élèves : difficultés et réussites
Axe 3 : Garantir la cohérence des enseignements et la continuité des parcours d'apprentissages de la maternelle au collège

Réseau A/B

École élémentaire A
(6 classes + 1 CLIS)

École élémentaire B
(2 classes - cours triples)
Écoles en REP, difficultés scolaires importantes, contexte social défavorisé

PROJET D'ÉCOLE OU DE RÉSEAU 2014/2017

FICHE SYNTHÈSE
Rentrée 2014



Objectif n°1 :

Mieux maîtriser les compétences et les connaissances dans le domaine de la maîtrise de la langue, des mathématiques.

Axe du projet de réseau (REP, REP+) auquel l'objectif se réfère :

A compléter le cas échéant.....

Indicateur Ecole A :

- Taux de PPRE ;

Valeur de départ : Cycle 2 : 29,6 % Cycle 3 : 21,9 %

- Taux de maîtrise de la compétence en Maths : *savoir organiser les données d'un problème en vue de sa résolution*

Valeur de départ : cycle 2 : 52% cycle 3 : 47% Valeur cible : cycle 2 : 62% cycle 3 : 60%

Indicateurs Ecole B :

- Taux de PPRE ;

Valeur de départ : Cycle 2 : 6,6 % Cycle 3 : 13,33 %

- Taux de maîtrise de la compétence en Maths : *savoir organiser les données d'un problème en vue de sa résolution*

Valeur de départ : cycle 2 : 41% cycle 3 : 38% Valeur cible : cycle 2 : 52% cycle 3 : 50%

Actions prévues	Cycle(s) ou classe(s) concernés	Axe(s) projet d'école (*)	Echéancier			
			Action pérenne	Action prévue en 14 15	Action prévue en 15 16	Action prévue en 16 17
1) Marathon orthographique <i>Ecrire sans erreur sous la dictée (différentes situations de dictées)</i>	Cycle 3	1 – 2 - 3	X			
2) Défi lecture et Prix des Incorruptibles <i>Lire des œuvres intégrales, en rendre compte et participer à un débat</i>	Cycles 2-3	1 – 2 -3	X			
3) Rallye mathématique / Jeux de logique <i>Mettre à profit les compétences mathématiques pour participer à un tournoi.</i> Voir dispositif APC	Cycles 2-3	1.- 2	X			
4) Mettre la métacognition au service des apprentissages <i>Prendre conscience des procédures personnelles et expertes et intégrer les automatismes en orthographe, conjugaison</i>	Cycles 2-3	1 – 2 - 3		X	X	X
5) Soutien et accompagnement des élèves en difficulté <i>Mise en synergie de l'aide proposée en classe avec celle prévue par les différents dispositifs</i> Voir projet d'éducation prioritaire Voir programme d'action école/collège	Cycles 2-3	1 – 2 - 3		X	X	X

Objectif n°2 :
Mieux vivre ensemble à l'école, développer le sens de la responsabilité, de la solidarité, du respect, ainsi que les échanges inter-écoles.

Axe du projet de réseau (REP, REP+) auquel l'objectif se réfère :

A compléter le cas échéant.....

Indicateurs Ecoles A et B : la validation de la compétence 6 du palier 2

Valeur de départ : aptitudes et initiatives à coopérer peu observées

Valeur cible : Hausse de la validation de la compétence 6 du palier 2

Indicateurs Ecoles A et B : nombre d'incidents nécessitant la convocation des parents ou la constitution d'une équipe éducative

Valeur de départ Ecoles A et B : 4 (équipes éducatives)

Valeur cible Ecole A et B : Baisse du nombre d'incidents nécessitant la convocation des parents ou la constitution d'une équipe éducative.

Actions prévues	Cycle(s) ou classe(s) concernés	Axe(s) projet d'école (*)	Echéancier			
			Action pérenne	Action prévue en 14 15	Action prévue en 15 16	Action prévue en 16 17
1) Conseil d'élèves / inter-écoles <i>Exercer les compétences sociales et civiques dans les conseils</i>	Cycles 2-3	1 - 2	X			
2) Journées trimestrielles consacrées au développement de la solidarité du respect et de l'estime de soi <i>Exercer les compétences sociales et civiques dans des ateliers pluridisciplinaires.</i>	Cycles 2-3	1 - 2		X		
3) Discussions à visée philosophique <i>Apprendre à écouter autrui, formuler, justifier et faire évoluer son point de vue à l'issue d'une discussion argumentée.</i>	Cycles 2-3	1 - 2-3	X			

Objectif n°3 :
Développer la sensibilité artistique et élargir l'horizon culturel et linguistique des élèves

Axe du projet de réseau (REP, REP+) auquel l'objectif se réfère :

A compléter le cas échéant

Indicateur Ecole A :

Taux de validation de la Compétence 5 Palier 2

Valeur de départ : 60 % Valeur cible : 80%

Taux validation du niveau A1+ en allemand :

Valeur de départ : 40 % Valeur cible : en hausse 58% (ref. départementale 57,6%)

Indicateurs Ecole B :

Taux de validation de la Compétence 5 Palier 2

Valeur de départ : 80 % Valeur cible : 85%

Taux de validation du niveau A1+ en allemand :

Valeur de départ : 69 % (moy. 2013/14) Valeur cible : maintien / 72% (ref. départementale 57,6%)

Actions prévues	Cycle(s) ou classe(s) concernés	Axe(s) projet d'école (*)	Echéancier			
			Action pérenne	Action prévue en 14 15	Action prévue en 15 16	Action prévue en 16 17
1) Renforcer l'enseignement de l'allemand <i>Optimiser les dispositifs en vue de proposer un enseignement régulier de l'allemand</i>	Cycles 2-3	1 - 2 - 3	X			
2) Chaque élève est un artiste (Projet ERASMUS 2014 / 2017) <i>Pratiquer diverses formes d'expressions visuelles et plastiques voir projet Erasmus ; voir PEAC</i>	Cycles 2-3	1 - 3	X			
3) Découvrir et s'approprier des espaces et des environnements inconnus (sorties scolaires, séjours...) <i>Connaître les éléments culturels d'un autre territoire. voir projet pédagogique de sortie culturelle</i>	Cycles 2-3	1	X			

Légende :

(*)

Axe 1 Assurer la mise en œuvre des programmes et la maîtrise du socle de compétences, de connaissances et de culture

Axe 2 Prendre en compte les besoins particuliers des élèves : difficultés et réussites

Axe 3 Garantir la cohérence des enseignements et la continuité des parcours d'apprentissages de la maternelle au collège

Avis de l'inspecteur(trice) de l'éducation nationale de la circonscription sur la conformité du projet :

Date :

Avis du conseil d'école :

Date :

Agrément du projet par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale :

Date :

Par exemple